



Chers amis et bienfaiteurs,

Noël approche, Noël est là, à nos portes. Cette fête qui nous remplit de joie et de paix est, ne l'oublions pas, la commémoration de l'évènement qui arriva à Bethléem, il y a plus de deux mille ans : la naissance de Jésus, la naissance de l'Enfant-Dieu. Et durant toute cette période, les crèches se montent, les santons sont placés... Nous pouvons ainsi contempler à travers ces personnages faits de main d'homme, les vraies personnes qui participèrent à cet évènement.

Quel était, chers amis, le centre d'intérêt, le centre d'attraction de toutes ces personnes ? C'était l'Enfant-Jésus, c'était Dieu qui se présentait à l'humanité comme un enfant, un petit enfant faible, sans défense et qui attend tout de ses parents et de ses protecteurs. A Noël, Dieu a voulu se manifester à nous à l'état d'enfant ; et c'est pour cette raison que l'on peut dire que cette fête est aussi celle de l'enfance.

Mais je vous le demande : y a-t-il aujourd'hui quelqu'un de plus menacé, de plus visé par ses ennemis, que l'enfant ? Toutes ces lois qui, depuis des décennies, visent la première cellule de la société, la famille, ont pour but de s'approprier petit à petit tous les droits sur l'enfant pour pouvoir le mouler comme on le veut. Le but est de former une autre enfance sur le modèle d'idéalistes qui pour la plupart fréquentent les loges maçonniques.

Or, si Dieu, si Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu venir sur terre non avec sa puissance et sa gloire, non pas à l'état d'homme adulte, fait et mûr, mais comme un enfant, c'est qu'il a voulu sanctifier cet état de vie. Il a voulu en quelque sorte s'approprier encore davantage, autant que possible cet état d'enfance. D'ailleurs, tout au long de l'évangile, nous voyons fréquemment Notre-Seigneur au milieu des enfants, blâmant les Apôtres qui voulaient les chasser. Bien plus, il alla jusqu'à prendre l'exemple des enfants pour montrer quelles dispositions d'âme étaient nécessaires pour aller au ciel. Voilà la preuve de la sollicitude si tendre de Dieu pour l'enfance. C'est pour cela qu'il a confié à son Église, après les parents, le soin de pourvoir à son éducation, principalement par les écoles.

Aujourd'hui au contraire, tout est fait pour enlever l'enfant à ses parents et à fortiori à l'Église. Nous n'avons qu'à évoquer les lois qui, en ce moment, sont discutées puis votées, et qui ont pour but ultime de détruire Dieu et le bon sens lui-même dans l'enfance, ni plus ni moins. Notre-Seigneur a mis en garde dans son évangile les auteurs de scandales : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le jetât à la mer ».

« Le gouvernement s'est engagé à « s'appuyer sur la jeunesse pour changer les mentalités », notamment par le biais d'une éducation au respect de la diversité des orientations de chacun ». Voilà les termes qu'employait l'ancien ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, dans une lettre aux recteurs d'académie. Et ce même ministre ajoutait qu'il fallait avoir la plus grande vigilance vis-à-vis du débat sur le « mariage pour tous » pour éviter des « phénomènes de rejet ou de stigmatisation homophobes (...) La plus grande vigilance s'impose notamment dans les établissements privés sous contrat d'association ». A notre connaissance, même si ce ministre n'est plus en place, le programme du gouvernement, lui, n'a pas changé. Il est donc très clair que l'on veut s'emparer, dès le jeune âge, des âmes, pour les soumettre au diktat des idées en vogue, qui sont tout simplement celles des partisans de Satan.

Lorsque l'on sait que certaines crèches commencent pour expérimentation à inculquer aux tout petits les principes du gender : les garçons jouent avec des poupées et les filles à des jeux de garçons ; quand on voit à quel âge l'éducation sexuelle commence ; quand on lit les programmes scolaires et que l'on voit que dès le CM2, ces âmes encore innocentes vont devoir se pencher sur la reproduction, la génération et les rapports intimes entre époux, il y a de quoi avoir peur pour elles. L'on n'a jamais autant parlé de liberté qu'aujourd'hui ; mais l'on fait tout pour imposer dès l'âge le plus tendre les théories les plus farfelues et les plus suicidaires qui mènent les âmes et la société à leur ruine.

On le voit donc encore mieux aujourd'hui : c'est à juste titre que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné mission à son Église d'éduquer la jeunesse pour compléter l'éducation donnée par les parents. Quoique l'on dise, tout homme appartient à Dieu : de droit naturel parce qu'il est Créateur ; par droit de conquête parce qu'il est le Sauveur de nos âmes. Chaque âme doit donc appartenir à Notre-Seigneur et c'est ce qui fait son bonheur dès ici-bas. L'Église a pour rôle de conserver, en bonne épouse du Christ, les âmes dans le domaine, dans la propriété du Bon Dieu. Elle doit montrer le chemin et mener les hommes vers leur fin surnaturelle. Comment le pourrait-elle si dès la naissance ils lui sont arrachés pour être mis sous la coupe d'un autre pouvoir, qui n'est finalement que celui du diable.

Chaque homme, de manière ordinaire, a besoin d'une société bonne et saine pour atteindre sa fin surnaturelle. En effet, la société doit lui donner les moyens de vivre selon la vertu, de manière paisible et honnête. L'Église est bien consciente de cette réalité et c'est pourquoi elle demande aux éducateurs de faire aussi grandir l'enfant dans l'amour de son pays. Elle va lui apprendre également les différentes vertus qui permettent de procurer le bien commun de la société. Telles sont par exemple les vertus d'obéissance, de justice et de charité. Ainsi une société où l'on vit selon les vertus apprises de l'Église, sera le meilleur tremplin pour atteindre plus aisément la fin surnaturelle : le ciel. Vous comprenez donc là, chers amis, la nécessité absolue, vitale de nos écoles. Bien sûr elles sont loin d'être parfaites ; mais les principes qui les guident sont ceux de l'Église dans sa Tradition. Et leur but n'est autre que de tout faire, par la transmission du savoir, pour mener cet enfant à elles confié, au ciel.

Cela passera évidemment par le catéchisme mais aussi par l'apprentissage des vertus et des différentes sciences qui feront de lui le chrétien véritable. L'enfant apprend à tout regarder à travers la lumière de la foi et à vivre de cette même foi : c'est ce que l'on appelle l'esprit de foi. Il sera ainsi préparé, à accomplir aussi parfaitement que possible son devoir d'état par l'usage de ses facultés qu'il aura développées à l'école et à servir son prochain. Et c'est par là qu'il pourra ultimement atteindre sa fin.





Dernier jour au Bouscat

Octobre : Et à Bruges, qu'en est-il ? Les travaux avancent durant ce mois d'octobre, les dates du déménagement se précisent... mais non, il ne faut pas être trop pressé pour que tout soit bien fini ! On peut quand même voir des cartons s'empiler au Bouscat, les pièces se vider petit à petit. Monsieur l'Abbé remplit chaque jour sa voiture.

Va-t-il rester les choses indispensables aux cours, se demande-t-on bientôt ? Car les dates annoncées sont repoussées ! La commission de sécurité qui permettra l'ouverture des nouveaux locaux ne passera que le 15 octobre.

5 octobre : Cela n'empêche pas de les bénir ! Pour l'occasion, Monsieur l'Abbé Bouchacourt, supérieur du district de France, se déplace, et Monsieur l'Abbé Demierre en profite pour venir faire ses derniers adieux. Toute la paroisse est invitée après la messe du dimanche.



Bénédictio de l'école



Bénédictio de l'école

Une belle procession (abbés, servants, et élèves très fiers) fait le tour de l'école à l'extérieur puis à l'intérieur. Par la bouche du célébrant, l'Eglise, avec des prières magnifiques, recommande à Dieu, enfants, professeurs et bâtiments, et lui demande sa bénédiction et sa protection.

Mercredi 15 octobre : la commission de sécurité fait le tour de l'école et donne un avis favorable, mais deux Messieurs ne s'étant pas présentés, la permission d'ouverture ne peut être donnée ! Pourtant les mamans et les papas sont tous invités, vendredi et samedi, pour le ménage et le déménagement... Les prières montent vers le Ciel, les enfants prient bien pour « la tentation » (i.e l'intention) de Monsieur l'Abbé.

Et le vendredi midi, les angoisses s'apaisent : ces deux Messieurs se présentent et tous signent les derniers papiers : le déménagement peut se faire. Deo gratias !

17 octobre : Au Bouscat, ce sont les derniers adieux : une sortie au parc bordelais, les derniers cartons à fermer le vendredi après-midi, pendant que les plus petits courent dehors ; le goûter d'adieu et enfin le départ, cartables bien chargés. Une « seconde rentrée » aura lieu le lundi suivant, mais seulement dans l'après-midi, pour laisser le temps aux institutrices d'installer leur classe.



A la recherche du ballon

18 octobre : C'est donc le cœur plus léger et par un beau soleil que le lendemain, les courageux papas viennent procéder au déménagement et commencer l'emménagement dans les nouveaux locaux avec la participation des épouses de certains. Tout se déroule à belle allure si bien qu'à 12h30, la maison du Bouscat est vide, les pas, dans les couloirs, se font sonores : c'est bel et bien fini ! Des grillades et un pique-nique réunissent les travailleurs qui vont ensuite continuer l'installation avec les Abbés et les Sœurs. Merci à tous !



Penser aux autres

20-24 octobre : Puis l'école reprend sa vie normale dans les nouveaux bâtiments qui font rêver bien des anciens ! Et, après une semaine dans le neuf, c'est déjà les vacances !

Mais pourtant des catalogues circulent à l'école et dans nos chapelles : il faut préparer Noël... et commander les chocolats ! La chocolaterie « De Marlieu » propose dans ses revues, les produits qu'elle fabrique ; et une partie de la recette est versée à l'école. Une manière comme une autre d'aider cette œuvre. Que soient remerciés ici les acheteurs !



Novembre : Monsieur l'Abbé décide de relancer la **confrérie de l'Enfant-Jésus** ; les enfants ont toujours récité quotidiennement la prière qui lui est adressée. Ils le feront avec plus de ferveur après la consécration d'eux-mêmes à Jésus, qui aura lieu le 8 décembre, avec la participation de tous les bienfaiteurs de l'école. Une statue de l'Enfant-Jésus a été mise à la place d'honneur dans les nouveaux locaux. Puisse-t-il bénir cette œuvre et ses membres !

Ce mois voit aussi une amélioration dans la cour de récréation. Tout d'abord, la moitié environ se trouve recouverte de graviers : ce sera la partie des filles et des petits : amélioration au niveau propreté, mais peut-être pas pour les genoux.

Quant aux garçons qui rentrent toujours les chaussures couvertes de boue, sans parler du pantalon, ils voient bientôt arriver une équipe de paysagistes qui sème un gazon, mais pas n'importe lequel, un gazon spécial « terrain de sport » ! Ainsi le foot pourra-t-il se jouer dans des conditions moins salissantes. Les pousses vertes commencent déjà à se montrer. Mais en attendant l'inauguration du terrain, les garçons jouent sur le parking. Et bizarrement, le ménage devient plus facile !

Fin novembre : Les préparatifs du marché de Noël s'accroissent. Les mamans et les dames de la paroisse y ont bien travaillé. A l'école, les Sœurs décorent le réfectoire, et panneaux et tracts annoncent à la ronde cet événement.

27 novembre : A l'heure de la sortie, toutes les mamans sont invitées pour l'ouverture du marché. C'est la grande joie des enfants de pouvoir faire le tour des tables et surtout d'acheter une crêpe et un jus d'orange ! Ce jour-là, la sortie dure plus longtemps... Le samedi et le dimanche, des dames et des mamans continuent à proposer leurs œuvres au profit de l'école. Et la recette est bonne puisqu'elle dépasse les 1900 euros... pour l'instant !

Décembre : Les classes se préparent maintenant à Noël et chaque enfant est invité à faire des efforts pour préparer cette fête durant l'Avent. On se prépare aussi au spectacle... mais chut ! n'en disons pas plus, c'est encore top secret ! Cependant, ne vous inquiétez pas, on vous racontera tout... après !

Alors, chers amis et bienfaiteurs, votre aide, qu'elle soit spirituelle ou financière, n'est pas inutile, vous le voyez bien. Elle contribuera au contraire au salut des âmes, au relèvement de notre pays, à la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes multiséculaires. Certains le savent et c'est pour cela qu'ils nous imposent de plus en plus de contraintes en termes d'enseignement et d'infrastructures. Mais votre générosité, vos prières et vos sacrifices auront raison de ces menaces et Saint Joseph ne nous abandonnera pas.

Chers amis, les enfants de l'école prient pour vous et moi-même je demande à Dieu et à la Sainte Famille, en cette préparation de Noël, de répandre abondamment leurs bénédictions sur vous. Je vous assure de mes prières et vous donne ma bénédiction.

Abbé Coulomb
Directeur

L'école Saint-Georges au fil des jours

8 septembre : L'école Saint-Georges ouvre à nouveau ses portes au Bouscat : dernière rentrée sur les boulevards ! Eh oui, le changement tant espéré se fait encore attendre. Mais l'école voit tout de même



quelques modifications : Monsieur l'Abbé Demierre est remplacé par Monsieur l'Abbé Coulomb ; les maternelles et CP ne changent pas de maîtresse, mais leur nombre a bien augmenté : ils sont donc 19 chez Sœur Jeanne de Chantal !

Les CE, qui sont 12 cette année, ont vu l'arrivée d'une nouvelle Sœur puisque Sœur Marie-Reine remplace Sœur Marie-Médiatrice ; chez Mademoiselle Delchambre, ce sont 12 élèves qui se retrouvent les aînés de l'école ; quant aux tout petits, ils sont six, sous la houlette de Mademoiselle Broaweys ; le

nombre total a bien augmenté puisqu'il atteint 52 inscrits : le déménagement est donc bien attendu ! Une messe chantée par les Sœurs en l'honneur de la Maternité de Notre-Dame permet de confier notre année à celle qui est aussi notre Mère. Puis le rythme scolaire reprend petit à petit. Le vendredi, des médailles viennent récompenser déjà les premiers efforts. Avec un sourire, les gagnants viennent la chercher auprès du directeur et sont ensuite bien fiers de la présenter à leurs parents, le soir venu.

LE MOT DES SOEURS

L'obéissance :

« L'obéissance est la base de toute bonne éducation. Celui qui ne sait pas obéir, n'est pas seulement un mauvais chrétien, il est le fléau de la société, qui ne peut se maintenir que par l'obéissance aux lois. Pour former les enfants à cette vertu, nous vous livrons quelques principes que Saint Marcellin Champagnat s'efforçait d'inculquer à ses frères éducateurs :

1. « De ne rien commander ou défendre qui ne soit juste ou raisonnable » (R.P. Champagnat). Nul ne peut en effet exiger une obéissance impossible. De même, commander ou défendre trop de choses à la fois ne produit aucune habitude vertueuse, attendu que la multiplicité des commandements ou des défenses les fait oublier. La bonne volonté de l'enfant serait découragée. Nous veillerons donc ici à imiter le divin Maître, «doux et humble de cœur ».

2. « De ne jamais commander des choses trop difficiles, car rien n'est plus propre à irriter les enfants, à les rendre opiniâtres et rebelles, que les exigences outrées. » En cela, nous tiendrons compte de l'âge de l'enfant, de ses capacités... Ainsi, il serait dangereux pour le respect de l'autorité de donner à un enfant une punition trop longue et dont on ne pourrait exiger ensuite la complète exécution. Par exemple, ordonner à un enfant de copier cent fois une leçon qu'il n'a pas sue mettrait celui-ci dans l'incapacité de nous obéir, vu la démesure de la pénitence exigée. Mieux vaut demander moins pour obtenir davantage, à savoir l'assentiment du cœur de l'enfant, en lui faisant comprendre que l'ordre donné est la volonté du bon Dieu.

Dans le cas de la punition citée, on pourra exiger une écriture propre et soignée, ou encore un service bien exécuté (mettre le couvert, balayer une pièce...). Ainsi, nous ne placerons pas l'enfant devant une difficulté insurmontable pour lui. Nous l'aiderons au contraire à établir en son âme des bases solides de la vertu d'obéissance.

3. « Il faut enfin exiger l'exécution pleine et entière de ce qui est commandé. Faire des commandements, imposer des devoirs ou des pénitences, et ne pas en exiger l'exécution, c'est rendre l'enfant désobéissant, c'est gâter sa volonté. » Sans doute, il ne faut point dresser les enfants à obéir machinalement mais leur montrer qu'en obéissant à leurs parents ou à un maître, c'est à Dieu lui-même qu'ils se soumettent. L'obéissance constante à la discipline, dans une école chrétienne, n'est qu'une longue éducation de la volonté. Celle-ci est évidemment un peu passive chez les jeunes enfants.

Mais lorsque leur raison se développe, avec l'âge, on les exhorte à faire des efforts personnels et on leur montre dans l'obéissance même, le moyen de vaincre leurs mauvais penchants et de développer ce qu'il y a de bon dans leur nature. Les petits sacrifices encouragés par l'éducateur (attendre un peu avant de boire en récréation « pour sauver un pécheur », rendre service à un camarade «pour faire plaisir à Jésus »...) sont autant de victoires de la volonté qui la fortifient. L'énergie de cette volonté, qui pose des actes volontiers et par amour pour Dieu, est un facteur considérable dans le développement d'un bon caractère et de l'esprit chrétien authentique.

Pour illustrer cette obéissance prompte et généreuse, voici un petit fait «pris sur le vif» dans l'une de nos écoles. A la chapelle, un élève de l'école feuillette avec intérêt son carnet de chants et ne regarde pas ce qui se passe à l'autel. Une soeur lui demande de cesser. Immédiatement, notre petit garçon ferme son carnet et le pose résolument à terre.

Puisse Notre-Dame faire aimer à tous cette belle vertu d'obéissance qui, selon la vénérable Anne de Guigné, est la « sainteté des enfants».

Perles enfantines

Les perles de nos élèves :

En CM :

Il faut prier pour une intention particulière.

Monsieur l'Abbé, c'est quoi la tentation qu'il faut prier ?

Quel est le 2ème commandement de Dieu ?

Réponse (à l'écrit) : tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vin !

